

tard, les Apôtres, hérétiers de son esprit, pourront s'écrier : *Non cessamus pro vobis orantes*! (Coll. I.)

Voilà le sacerdoce nouveau, constitué pour adorer et pour prier sur le modèle du Souverain prêtre Jésus : *qui in diebus carnis sua, preces supplicationesque, cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia.* (Hebr. 5.)

Ce ministère de la prière fait tellement partie de la vocation sacerdotale, que l'Église, avant d'admettre ses élus à faire le pas décisif dans le sanctuaire, exige qu'ils s'y engagent par un vœu solennel. Elle prend la peine d'en déterminer et d'en régler la matière, l'ordre, le temps, la solennité, dans un minutieux détail. Or tout cela, ces paroles saintes, ces règles, ces prescriptions, c'est notre Bréviaire : la plus importante, la plus haute de nos obligations, la forme principale après le St Sacrifice que doit revêtir notre prière sacerdotale, en un mot, notre office divin par excellence : *Dicinum officium*.

Reconnaissons donc que la Prière est la fin du Sacerdoce, la raison dominante de son institution ; et aussi le devoir fondamental du prêtre, sa fonction nécessaire entre toutes.

Adorons dans la Ste Hostie notre modèle dans l'accomplissement de ce devoir, l'exemplaire que nous devons imiter. Prier, louer, adorer, glorifier le Père par sa religion intérieure ; voilà toute l'occupation de Jésus au Sacrement. À chaque instant s'échappe des tabernacles l'encens de la prière de Jésus, qui, embrasée du feu de sa charité, monte en sacrifice d'agréable odeur jusqu'au trône de Dieu. Aussi, tous reçoivent-ils de sa plénitude, et par lui, et avec lui, et en lui, rendent-ils toute la gloire au Père tout-puissant.

Unissons nos hommages aux siens.

## II — Action de grâces.

En même temps que la Prière, et en particulier le St Office qui est, dans l'esprit de l'Église, sa forme principale, est pour le prêtre un devoir rigoureux, elle est en même temps un honneur qui le grandit, un secours puissant qui le soutient, et une consolation au milieu de ses peines et de ses travaux.

1. *Un honneur.* Nous sommes délégués par l'Église, l'épouse chérie du Christ, la reine des nations, la plus grande puissance qui soit en ce monde. Elle nous élève dans une région supérieure au reste des mortels, nous y constitue ses médiateurs entre le ciel et la terre, députés de la Création vers le Créeur, intercesseurs des peuples. C'est vers Dieu que nous sommes ainsi délégués, vers le Roi immortel des siècles. Sept fois le jour nous entrons, par la récitation du St Bréviaire, dans sa cour, nous sommes reçus à son audience, avec titre et mission pour lui parler. Quel honneur et quelle distinction !

2. *Un secours.* La prière, et surtout le St Office, est un secours, d'abord pour notre âme. Nos obligations sont grandes, les difficultés à vaincre pour demeurer fidèles à nos devoirs nombreuses, et les obstacles souvent décourageants. Eh bien ! la prière nous est donnée comme un secours puissant, le St Office nous est imposé comme un aide indispensable que nous sommes tenus de prendre, et avec lequel nous pouvons espérer la victoire... "L'Office bien récité, dit saint Bonaventure, fait la sainteté."